Formulaire de demande de titre d'accès des véhicules 2026 Aéroport International d'OLLOMBO Collectivités publiques Entités hors aéroport



Ce formulaire doit être utilisé pour toute demande de titre d'accès véhicule (permanent ou temporaire). Il doit être rempli avec soin en majuscules d'imprimerie. Toute demande de renouvellement d'habilitation et de titre de circulation doit intervenir au plus tard 30 jours avant l'échéance.

Type de macaron :			Le véhicule a un titre d'accès de l'aéroport en cours ? Oui Non Non						
PermanentAs	socié Temporaire		Nom de l'entité	à l'origine de la den	ande:				
IMPORTANT Le titre d'accès des véhicules (Macaron) est délivré aux véhicules exerçant une activité en zone réglementée aéroportuaire.									
Il est considéré permanent, lorsque la durée de l'activité excède 3 mois. Le macaron temporaire est délivré aux véhicules appelées à exercer une activité en zone réservée de l'aéroport pour une courte durée n'excédant pas 3 mois.									
Outre la date prévue d'expiration du titre d'accès, celui-ci peut être suspendu par l'autorité bien avant en cas de manquements, de l'entité, aux obligations sûreté ou, suite à l'arrêt des activités de l'entité.									
 <u>Pièces composant le dossier</u> (pour tout type de titre d'accès) <u>Une correspondance du responsable de la structure sollicitant le titre d'accès adressée au délégué de l'ANAC à l'aéroport;</u> Formulaire dûment rempli; Copies de la carte grise du véhicule, de l'assurance du véhicule valide; des permis de conduire des conducteurs du véhicule et, des permis de conduire côté piste de l'aéroport des conducteurs du véhicule. NB: Le reçu de paiement de la redevance vous sera exigé au retrait du titre d'accès, (pour les structures non exonérées). 									
<u>NB</u> : Les secteurs de sûreté sont attribués en tenant compte des activités menées sur la plate-forme aéroportuaire. Le choix des secteurs de sûreté doit respecter cette disposition.									
Le choix des secteu	rs de surete dont respecter		urs fonctionnels			Sous-secteur			
A	В	TRA		NAV	ENE	Rs			
Aire de stationnement des aéronefs utilisés pour l'embarquement et le débarquement	Salle de tri, de conditionnement et de stockage des bagages de soute au départ et en correspondance.	Aire de trafi	Pistes, voies de circulation	La tour de contrôle, le bloc technique, les aides à la navigation aérienne	Centrales thermiques et électriques, dépôt d'essence les installations de sécurité incendie	Route de service			
Partie à remplir pa	ı <mark>r le demandeur (</mark> En majı	ıscule	s d'imprimerie)						
Propriétaire du véhicule : Type du véhicule :									
Marque : Immatriculation : No de la carte grise :									
Conducteurs affectés au véhicule : 2 Secteur d'activité du propriétaire du véhicule									
Signature du responsable et cachet obligatoire de l'entité									
Partie à remplir pa	ar le correspondant sûret	té de l	'entité à l'origin	e de la demande (En	nployeur ou donneur d'	ordre)			
Nom du correspondant sûreté :									
Fonction du correspondant sûreté dans l'entité :									
Téléphone professionnel : Téléphone personnel :									
Je certifie être le correspondant sûreté désigné ci-dessus et atteste que cette demande est justifiée par une activité professionnelle du véhicule. J'ai bien pris connaissance de la réglementation concernant l'utilisation des titres d'accès sur les aéroports et aérodromes en particulier : L'obligation de signaler sans délai la cessation de l'activité sur l'aérodrome ou l'aéroport du véhicule; L'existence des sanctions administratives. Signature du correspondant Sûreté et cachet de l'entreprise obligatoire									
Date :/	/								

Formulaire de demande de titre d'accès des véhicules 2026 Aéroport International d'OLLOMBO Collectivités publiques Entités hors aéroport



Enute:												
Secteurs de sûreté												
NB: Les secteurs de sûreté sont attribués en tenant compte des activités menées sur la plate-forme aéroportuaire.												
Le choix des secteurs de sûreté doit respecter cette disposition.												
Le choix des secteurs de surete dont respecter cette disposition.												
Secteurs de sûreté et secteurs fonctionnels Sous-sect												
	A B TRA MAN					NAV ENE			Rs			
	e de	Salle de 1	tri de	Aires	Pistes, voies		de contrôle, le		hermiques et	Route de service		
	nement	conditionnen							lépôt d'essence	House de service		
	ronefs	stockage des l		trafic et de relation aides à la navigat								
utilisé	s pour	soute au dép	oart et en				érienne	incendie				
l'embar	quement	correspon	dance.									
	le											
débarq	uement											
Avis de la compagnie de gendarmerie des transports aériens												
			(CGTA)				Signature et cachet					
			Par	tie réser	vée au Comite	é Opéra	tionnel de S	Sûreté (COS				
r -					us-secteurs de				,			
-	04	. 1 0 4.4	360						Cianat	arma at anahat		
	Secteur	s de sûreté		Sec	teurs de sûrete	e accord	es	Date Signatur		ure et cachet		
A	В	RS					l l					
TRA	MAN	NAV	ENE				1					
L									-			
Date d'e	xpiratio	n du titre de	emandé (r	naxi 1 aı	n)	1	/2	026				
										•••••		
••••			Partie ré	servée a	u Comité Loc	al de Sû	reté Aérop	ortuaire (CC	DLSA)			
				Valida	tion des secte	urs de :	sûreté accoi	dés				
	Avis	Confir	mation / m				Date		Signature	et cachet		
Avis Confirmation / modification des secteu sûreté accordés par le COS						3 de	Dute		DIB. Martin C			
-			surcic ac	cordes p	ai ie cos							
	7 7 5											
Marque	et immetr	iculation du	véhicule									
TATEL AND C	, mmanan	ionianon du	venneure.									
				Partie	réservée à l'a	utorité	compétente	de l'aviatio	n			
Partie réservée à l'autorité compétente de l'aviation												
				D	écision de l'aı	utorité e	compétente					
Décision Confirmation / modification des secteurs de							Date		Signature	et cachet		
	sûreté accordés par le COLSA								3			
				oraco par	. IO COLDIT							
		1								i i		
										H		

Note: Si le COLSA valide, sans modifications, les secteurs de sûreté attribués par le COS et si, l'autorité compétente accorde les mêmes secteurs de sûreté, <u>une ligne oblique est tracée</u> dans les parties réservées à la confirmation / modification des secteurs de sûreté.